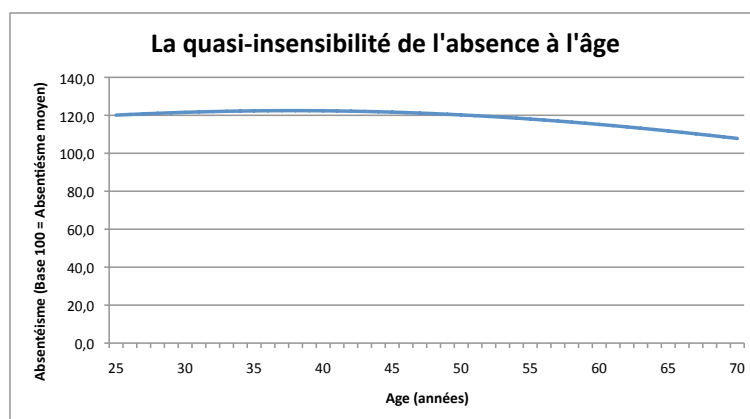


## Vers un déplacement du déficit des régimes de retraites ?

L'allongement de la durée de cotisation au régime de retraite et le recul simultané de l'âge légal de départ devraient conduire mécaniquement à l'accroissement du nombre de salariés âgés encore en activité. On est alors en droit, et certainement en devoir, de s'enquérir de l'effet d'un tel phénomène sur leur santé. La réforme des régimes de retraite serait financièrement sans effet sur les comptes publics, si nos salariés vieillissants transféraient vers l'assurance maladie les charges ainsi économisées sur le régime des retraites.

Ce papier souhaite contribuer très modestement au débat. Il résulte d'une étude sur l'absentéisme réalisé dans une grande banque française<sup>1</sup>, et exclue donc ipso facto la problématique de la pénibilité au travail.

Les partisans de cette réforme peuvent immédiatement être rassurés. La crainte d'un transfert, même partiel, du déficit des régimes de retraite vers l'assurance maladie (elle-même déjà largement déficitaire), est à écarter. L'absence au travail pour motif de maladie des salariés est tout bonnement insensible à leur âge, comme le révèle le graphique suivant.



Bien qu'assez peu intuitif, ce résultat semble rassurant. Il n'y aurait rien à craindre pour l'assurance maladie d'un tel recul de l'âge légal de départ à la retraite. tant du point de vue de la santé des finances publiques que de celle des salariés. Sur ce dernier point pourtant, une analyse plus poussée montre qu'il en va bien autrement, et que nous devons doublement nous en alarmer.

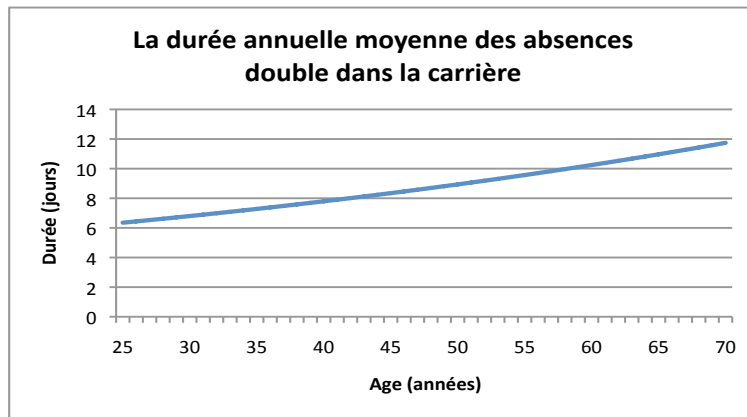
L'originalité de cette étude repose sur la mise en évidence de deux phénomènes : l'absentéisme tout d'abord, sur lequel on a déjà dit quelques mots, mais surtout le présentéisme, défini ici comme la propension d'un individu à se rendre au travail bien que malade. Pour des raisons financières, morales, organisationnelles, sociales (...), des salariés renoncent à leur droit à s'absenter lorsqu'ils sont malades.

Quel rôle joue l'âge sur ces deux phénomènes ?

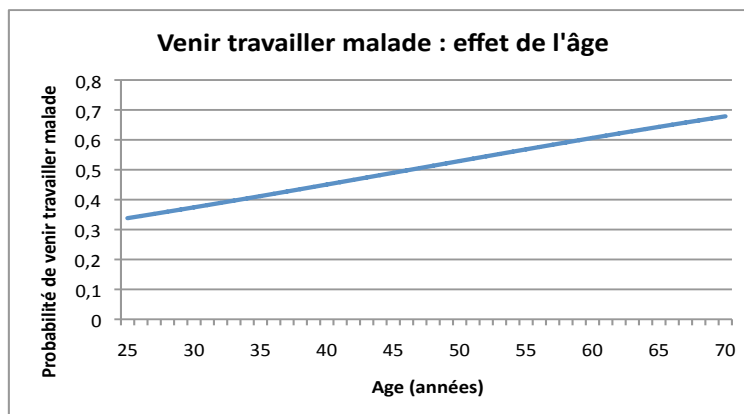
Sur la durée des absences, l'effet de l'âge est indiscutable. Le graphique suivant indique très clairement que la durée moyenne des absences double sur la carrière d'un individu. On ne doit d'ailleurs guère s'en étonner : l'état de santé des salariés se dégrade avec l'âge et occasionne des arrêts maladie d'autant plus longs.

<sup>1</sup> Bierla, Huver, Richard (2010) «Absentéisme et présentéisme : caractérisation des profils»

[http://my.ieseg.fr/bienvenue/DownloadDoc.asp?Fich=127637483\\_2010-MAN-02\\_Bierla\\_Huer\\_Richard.pdf](http://my.ieseg.fr/bienvenue/DownloadDoc.asp?Fich=127637483_2010-MAN-02_Bierla_Huer_Richard.pdf)



Mais l'âge a également un effet plus surprenant. Comme l'indique cette fois le graphique suivant, la probabilité qu'un salarié malade vienne travailler est deux fois plus importante chez les plus âgés. Autrement dit, au fur et à mesure que le risque maladie s'accroît, les salariés s'arrangent pour ne plus le faire porter sur leur employeur.



Question de génération ? L'argument peut être avancé, même si personnellement je le trouve peu convaincant au regard d'un autre, bien plus alarmant. Anticipant une employabilité voire une productivité décroissantes avec l'âge, les salariés cherchent de plus en plus régulièrement à argumenter leur maintien dans l'emploi. La France est l'un des pays de l'OCDE où la propension à exclure les moins productifs est la plus élevée. Elle conduit les salariés à «ré-internaliser» par un présentisme forcé l'augmentation de leur risque maladie ou la baisse de leur productivité.

La conjonction des deux effets, doublement de la probabilité de ne pas s'absenter et doublement de la durée moyenne des absences, produit finalement l'effet initialement présenté : la quasi-insensibilité de l'absence au travail à l'âge du salarié. Nous voilà maintenant rassurés : financièrement, la réforme des retraites produira bien son effet.

Sébastien RICHARD  
Maître de Conférences à l'Université Lille I